

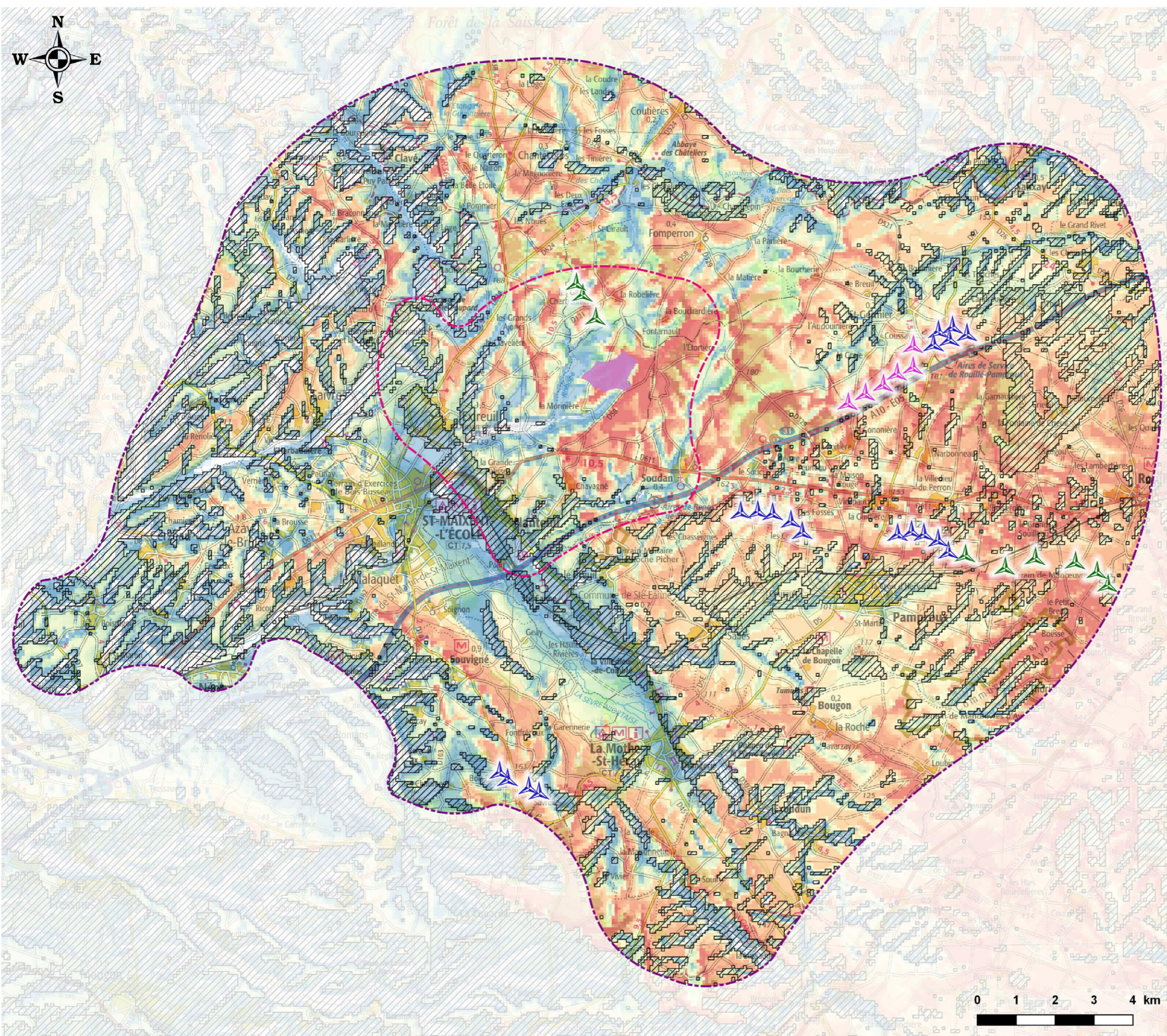


Carte n°16  
**Visibilité du contexte éolien**

**ATER Environnement**  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN100, DREAL Nouvelle Aquitaine  
Copie et reproduction interdites



**Légende**

- Zone d'implantation du projet
- Aires d'études**
  - Aire d'étude immédiate
  - Aire d'étude rapprochée
- Visibilité du projet**
  - Zones où le projet n'est pas visible
- Parcs éoliens riverains**
  - En fonctionnement
  - Autorisés
  - En cours d'instruction
- Visibilité du contexte éolien**
  - 0
  - 10%
  - 25%
  - 50%
  - 75%
  - 100%



## 4.1 Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants

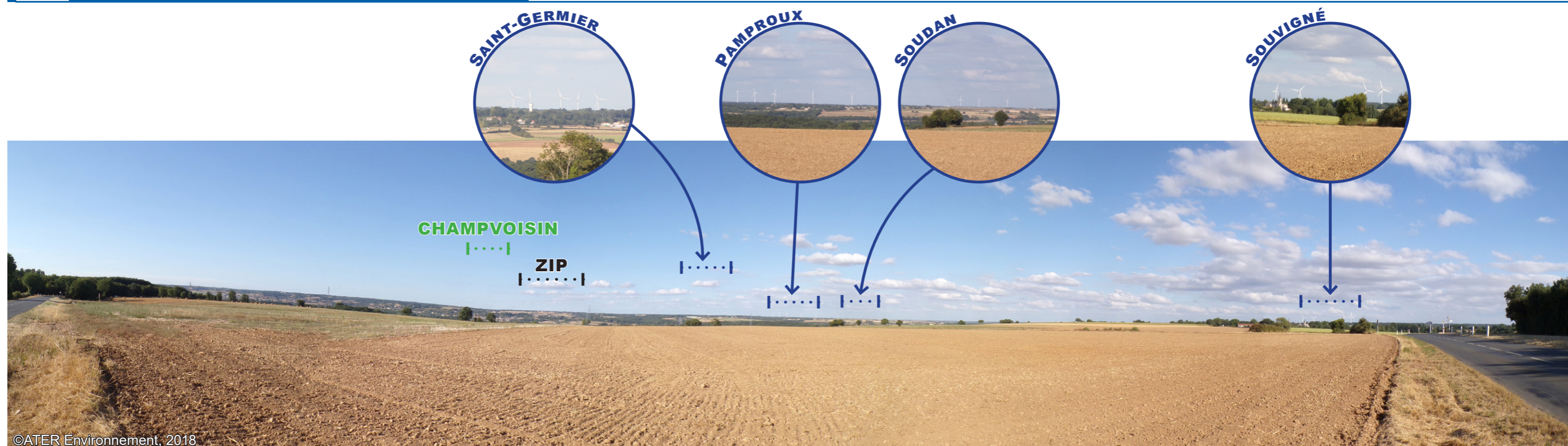


Fig. 71 : Vue sur la N10 au Sud de Chaunay

La visibilité du contexte éolien dans l'aire d'étude rapprochée est assez homogène. En dehors des vallées, où le futur parc de Nanteuil ne sera pas perceptible, la visibilité du contexte atteint très facilement les 75 voire 100 %.

Toutefois, si les valeurs théoriques sont importantes, les perceptions réelles, influencées par le contexte, le sont moins. Ainsi, les parties Nord-Ouest et Ouest de l'aire d'étude rapprochée ne permettent que très peu de vues sur le contexte éolien. Aussi, les sensibilités vont se concentrer au Sud, sur la ligne de crête entre Souvigné et Lezay, ainsi qu'à l'Est, entre Rouillé, Bougon, Soudan et St-Germier, avec deux insertions différentes pour le projet de Nanteuil.

Depuis la Crête Sud, l'ensemble du motif apparaîtra à l'arrière-plan. A cette distance, la géométrie des parcs commence à se lire dans l'espace. Aussi, l'architecture du projet devra être cohérente avec l'existant, pour ne pas créer une émergence qui déséquilibrerait le motif. A l'Est et au Sud-Est, le parc de Nanteuil sera perçu à l'arrière-plan de parcs existants, ce qui limitera sa présence visuelle et le risque de saturation. Toutefois, cela augmentera la sensation de densité.

Les inter-visibilité vont principalement concerner la moitié Sud-Est de l'aire d'étude rapprochée. De larges vues sont possibles depuis les crêtes, en particulier depuis le Sud de l'aire d'étude. Depuis cette zone, il occupera un nouvel angle sur l'horizon, à proximité du parc de Champvoisin. Une géométrie linéaire, cohérente avec les autres parcs, facilitera l'insertion du projet. L'enjeu est donc modéré.



## 4.2 Perception depuis les axes de communication



Fig. 72 : Vue sur l'A10 au Sud de Saint-Germier

La trame viaire de l'aire d'étude rapprochée offre un maillage dense et resserré, principalement composé de dessertes locales et secondaires. Quelques axes d'ampleur régionale irriguent l'aire d'étude rapprochée, rayonnant depuis les noyaux urbains de St-Maixent-l'École, la Mothe-St-Héray et Pamproux. Deux axes principaux traversent l'aire d'étude d'Est en Ouest : l'Autoroute 10 et la départementale 611.

On observe une dichotomie entre les plaines et le plateau dans la structure du réseau routier : au Nord, sur les hauteurs, le réseau est particulièrement dense, mais composé principalement de dessertes locales et de routes communales. A l'inverse, le maillage dans les plaines et les vallées est plus large, mais les axes sont de plus grande ampleur.



Fig. 73 : Vue sur la D611 en sortie de Rouillé





Fig. 74 : Vue sur la D329 à l'Est de Clavé

Au Nord du territoire, les axes de communications traversent un secteur très bocager. Ils sont donc le plus souvent accompagnés d'une haie, parfois multi-strates, qui limite les communications visuelles avec les champs alentours et, par exemple, avec la zone d'implantation potentielle. Des fenêtres existent néanmoins, en particulier sur les départementales 938, 524 et 738, mais sont fermées par les boisements d'arrière-plan ou par la trame bocagère. Ces axes ont donc une sensibilité nulle à faible.

Sur le plateau à l'Est de l'aire d'étude rapprochée le contexte bocager diminue fortement. La trame arborée est réduite aux bourgs et hameaux, ce qui donne des vues plus importantes, d'autant plus que le relief ne constitue pas un masque très important. Toutefois, à cette distance, la végétation d'arrière-plan est suffisante pour atténuer fortement les vues. La sensibilité de ces axes reste donc faible.



Fig. 75 : Vue depuis la D5 au Sud de St-Germier





©ATER Environnement, 2018

Fig. 76 : Vue depuis la D5 au Sud de Pamproux

Au Sud, les axes de communication offrent des vues globalement ouvertes, en particulier depuis les collines. Seuls les abords de Bougon et du terrain de manœuvre d'Avon, au Sud-Ouest, présentent un caractère bocager. Les vues attendues seront donc plus importantes. Toutefois, le relief et la distance, ainsi que les masques végétaux distants contribueront à atténuer la perception des futures éoliennes. Aussi, la sensibilité de ces axes est faible.

Ponctuellement, certains axes en limite de plateau à l'Ouest ou au Sud -Ouest de la Mothe-St-Héray vont offrir des vues plongeantes sur le territoire. L'éloignement des masques les rendra peu efficaces, et le futur parc sera visible intégralement. Ces vues sont toutefois atténuées par la distance, et ne concernent que les axes en limite immédiate de plateau. La sensibilité de ces axes est donc faible.



©ATER Environnement, 2018

Fig. 77 : Vue panoramique depuis la D45 au Sud de la Mothe-St-Héray





Les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée sont peu sensibles vis-à-vis du futur parc de Nanteuil. Au Nord, le contexte bocager va fortement limiter les vues possibles, tandis qu'au Sud, le relief va tronquer les éoliennes. C'est toutefois dans les plaines Sud, en particulier sur les crêtes, que le futur parc sera le plus visible. L'enjeu reste toutefois faible, compte tenu d'un contexte végétal très présent et de la distance.

Fig. 78 : Vue sur la D6 en sortie d'Augé  
Etat initial - Expertise paysagère 75



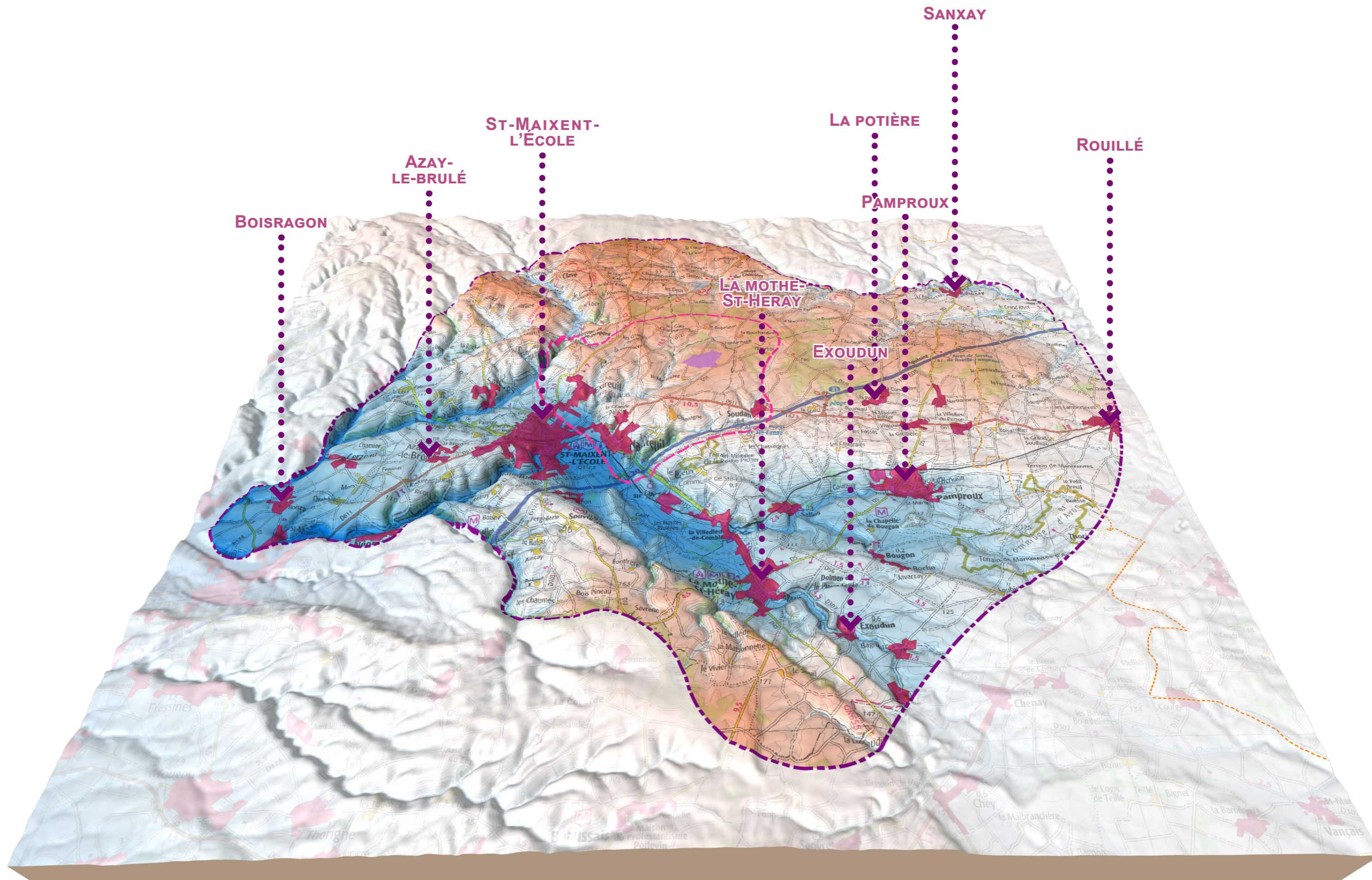


Fig. 79 : Bloc diagramme des bourgs de l'aire d'étude rapprochée





© ATER Environnement, 2018

Fig. 81 : Vue sur Pamroux



© ATER Environnement, 2018

Fig. 80 : Vue sur la Mothe-St-Herray

### Communes des vallées

*Avon, Azay-le-Brulé, Bougon, Clave, Curzay-sur-Vonne, Exoudun, La Crèche, La Mthoe-Saint-Heray, Pamroux, Sainte-Eanne, Sainte-Néomaye, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Saivres, Salles, Sanxay*

Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée sont concentrés au Sud, dans les vallées et bassins formés par la Sèvre Niortaise et le Pamroux.

Ces bourgs présentent très peu d'enjeux vis-à-vis du futur parc de Nanteuil. En effet, outre leur éloignement, la majorité de ces bourgs profitent d'un relief avantageux : ils sont pour beaucoup situés en pied de coteau, sur des versants orientés au Sud ou à l'Est. Ils n'offrent donc aucune vue vers le futur parc de Nanteuil. Outre ce relief, ces bourgs sont essentiellement tournés vers eux-mêmes, et ne communiquent que très peu avec leurs alentours : l'habitat y est très groupé et les noyaux villageois sont denses. De plus, ces bourgs profitent sans exception d'auréoles bocagères denses, qui ferment les rares fenêtres de perceptions.

**Leur sensibilité est donc nulle.**



© ATER Environnement, 2018

Fig. 82 : Vue sur Exoudun





© ATER Environnement, 2018

Fig. 83 : Vue depuis les abords de Narbonneaux

### Communes du Plateau

*Chantecorps, Coutières, Fomperron, Rouillé, Saint-Georges-de-Noisne, Saint-Germier, Souvigné, les hameaux de Pamproux (la Poitière, la Guitière, Narbonneaux, etc.)*

Contrairement aux vallées, les plateaux sont relativement peu occupés. On ne recense que quelques bourgs principaux, ainsi que plusieurs fermes isolées, en particulier au Nord de l'aire d'étude.

Situés sur les hauteurs, les bourgs de plateau sont moins isolés que les bourgs de vallées. Le relief moins marqué ne permet pas de créer de masques topographiques. Malgré tout, les sensibilités restent faibles : le bâti reste groupé, et la trame bocagère qui ceinture les bourgs et hameaux compense les discontinuités du front bâti. Aussi, seules les entrées et sorties sont exposées, ainsi que quelques fenêtres ponctuelles sur le paysage.

**Leur sensibilité est donc nulle à faible.**



© ATER Environnement, 2018

Fig. 85 : Vue sur le centre de Rouillé



© ATER Environnement, 2018

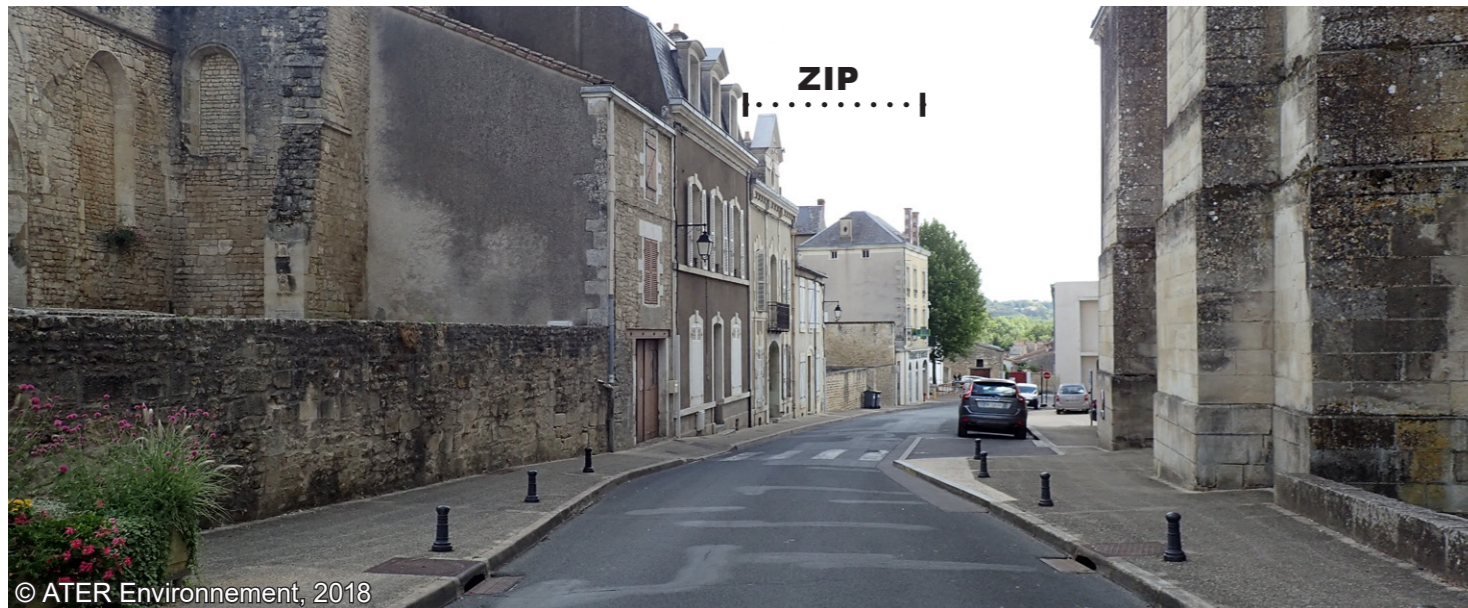
Fig. 84 : Vue sur la Sortie sud de Fomperron





© ATER Environnement, 2018

Fig. 87 : Vue sur Saint-Maixent-l'École



© ATER Environnement, 2018

Fig. 86 : Vue depuis la rue Garran de Galzan

## St Maixent l'École

Saint-Maixent-l'École est un cas particulier dans l'aire d'étude rapprochée. Bien que situé dans la vallée de la Sèvre Niortaise, elle présente plusieurs points où le plateau est visible au-dessus des toits. C'est le cas par exemple de la Place Denfert-Rochereau : la largeur de la place permet à l'observateur de prendre un recul vis-à-vis des masques bâtis, ce qui diminue leur prégnance et permet donc de voir le coteau opposé. De même, plusieurs rues de la ville haute génèrent des fenêtres de perception vers sur le plateau, comme la rue Garran de Galzan par exemple.

Toutefois, malgré ces points sensibles, la ville n'offre que très peu d'opportunité d'observer le plateau. Le bâti est dense, et la plupart des fenêtres de perceptions ne sont pas orientées vers la zone d'implantation potentielle. De plus, à cette distance, si les éoliennes peuvent théoriquement dépasser le plateau, elles seront en grande partie tronquées et n'offriront que des vues partielles.

**Sa sensibilité est donc faible.**



© ATER Environnement, 2018

Fig. 88 : Vue depuis la Place Denfert-Rocheraux

Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée ne communiquent pas visuellement avec leurs alentours. Ils sont tournés sur eux-mêmes, isolés par une auréole bocagère et une structure bâtie généralement groupée, voir dense dans les vallées. Aussi les sensibilités seront le plus souvent nulles. Seule St-Maixent-l'École permet des vues ponctuelles sur le plateau et la zone d'implantation potentielle. Toutefois, ces vues seront rares et atténuées par le relief et la végétation. La sensibilité est donc faible.



## 4.4 Perception depuis les sentiers de randonnée

L'aire d'étude rapprochée est traversée par plusieurs sentiers de randonnée de rayonnements variés. Leurs situations topographiques sont très variables, ce qui génère une diversité de parcours, de paysage rencontrés et donc de sensibilités.

Le principal sentier est le circuit de Grande Randonnée 364, qui suit la vallée de la rivière des Trois Moulins au Nord de l'aire d'étude rapprochée. Cet encaissement, bien que faible, ainsi que le contexte très boisé de la vallée sont suffisants à cette distance pour isoler le sentier. Il est donc très peu sensible.

Autour de Fomperron, le circuit de la Fontaine Pérenne au Lavoir de Suzon traverse des secteurs très boisés et bocagers. Il en résulte un parcours plus intime et végétalisé, qui compense la localisation en sommet de plateau. Seul le tronçon au Sud du Bois des Boules, dans l'aire d'étude immédiate, risque d'offrir des vues vers le projet. Sa sensibilité est donc nulle à faible.

Les circuits du Pont-Romain, des Fontenelles et le sentier du Chambon et de la Ligueure, situés au Sud-Ouest de l'aire d'étude ne présentent que très peu d'enjeu. Tout comme le GR 364, leur parcours traverse principalement des vallées encaissées et boisées, notamment celle du Chambon, de la Sèvre Niortaise et de la Ligueure, qui ne permettent aucune visibilité. Depuis les hauteurs, notamment entre Chamier, Azay-le-Brulé et Verrière, le contexte végétal de l'aire d'étude rapprochée ne permettra que des vues très réduites sur le parc, déjà atténuées par la distance. La sensibilité est donc faible.

Dans les alentours de Bougon, le circuit « Autour des tumulus » évolue dans un contexte bocager dense et fermé, en particulier dans la Plaine. Les hauteurs de crêtes offrent des points de vue plus ouverts vers le territoire, et permettront donc de voir le futur parc de Nanteuil. La sensibilité reste néanmoins faible.

Au Sud de l'aire d'étude, le Circuit des 6 Fontaines longe la vallée de la Savrelle, mais reste sur les hauteurs des coteaux. L'ouverture de ce secteur rend les vues probables, en particulier depuis le flanc Ouest, plus orienté vers la zone d'implantation potentielle. Toutefois, ces vues sont relativement ponctuelles, et sont atténuées par le caractère boisé de l'aire d'étude rapprochée et la distance. La sensibilité est donc faible.



Fig. 89 : Vue depuis le Sentier «de la Fontaine Pérenne au Lavoir de Suzon» le Sud de Fomperron

Les circuits de l'aire d'étude rapprochée sont peu sensibles. Les principales sensibilités vont concerner les sentiers au Sud de l'aire d'étude, sur les crêtes de Bougon et Souvigné. La vue y est en effet plus dégagée comparativement aux contextes plus boisés et à la topographie encaissée que traversent les autres sentiers. La sensibilité globale est donc faible.





© ATER Environnement, 2018

Fig. 90 : Vue depuis le Sentier «Autour des Tumulus» depuis le hameau du Petit Javarzay, au Sud de Bougon



© ATER Environnement, 2018

Fig. 91 : Vue depuis le GR 364 à l'Ouest de Clavé



© ATER Environnement, 2018

Fig. 92 : Vue sur la vallée de la Ligeure depuis le sentier de randonnée «Le Chambon et la Ligeure», à l'Est d'Augé



## 4.5 Perception et covisibilité : les éléments patrimoniaux et sites protégés

### A - Perception et covisibilité depuis les monuments historiques



Fig. 95 : Dolmen des Sept Chemins (ou de la Pierre Levée) - BOUGON



Fig. 94 : Vue depuis le Dolmen des Sept Chemins

COMMUNE	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
<b>CLASSÉS (79)</b>		
EXOUDUN	Dolmen	11,3
BOUGON	Dolmen des Sept Chemins	10,0
LA MOTHE-SAINT-HÉRAY	Château (restes)	9,5
BOUGON	Eglise Saint-Pierre	9,4
LA MOTHE-SAINT-HÉRAY	Eglise Saint-Héray	9,0
BOUGON	Tumuli (groupe de six)	8,8
PAMPROUX	Eglise	7,6
CLAVÉ	Eglise	7,4
LA MOTHE-SAINT-HÉRAY	Dolmen	7,2
<b>CLASSÉS (86)</b>		
SANXAY	Ruines gallo-romaines d'Herbord	9,7
<b>INSCRITS (79)</b>		
CHENAY	Logis du Brieuil	13,8
EXOUDUN	Logis de Boissec	11,2
SOUVIGNÉ	Château de Reigné	10,6
AZAY-LE-BRÛLÉ	Prieuré Saint-Barthélémy	9,1
LA MOTHE-SAINT-HÉRAY	Moulin à eau de Pont l'Abbé	9,0
SOUVIGNÉ	Temple protestant	8,2
LA MOTHE-SAINT-HÉRAY	Château de Villedieu de Comblé	7,3
SAINTE-EANNE	Château de Villedieu de Comblé	7,2
SAIVRES	Château de l'Herbaudière	6,8
SALLES	Château	6,6
	Eglise	6,6
SAINTE-EANNE	Eglise Sainte-Eanne	5,5
<b>INSCRITS (86)</b>		
ROUILLÉ	Temple protestant	13,3
	Eglise Saint-Hilaire	13,3
SANXAY	Maison	10,7
	Eglise Saint-Pierre	10,7
	Maison du 15e siècle	10,6

Fig. 93 : Tableau des monuments classés et inscrits de l'aire d'étude rapprochée

Les monuments de l'aire d'étude rapprochée sont situés dans leur majorité en cœur de bourg. On les retrouve donc concentrés au Sud-Ouest, dans les vallées. Ces monuments, insérés dans un écrin bâti et végétal, ne présentent pas d'enjeu particulier dans cette aire d'étude où la hauteur apparente est encore faible.

Quelques monuments sont toutefois situés en pleine campagne, dans les plaines ouvertes de Pamproux. Leur sensibilité pourrait donc être plus importante : il s'agit des Tumuli de Bougons, du Dolmen des Sept Chemins, également appelé Dolmen de la Pierre Levée, et de l'église Ste-Eanne sur la commune éponyme. Toutefois, malgré leur localisation, ils sont peu sensibles : les tumuli profitent d'un aménagement très boisé valorisé par le Musée qui leur est consacré et l'église est située en pied de coteau, en dehors des zones de visibilité attendues. Le dolmen des sept chemins est le seul à présenter une sensibilité, de part son implantation en milieu plus ouvert. Toutefois, le relief et le contexte bocager seront suffisants pour masquer en grande partie le futur parc.





© ATER Environnement, 2018

Fig. 98 : Église - SANXAY



© ATER Environnement, 2018

Fig. 97 : Église Ste-Eanne - SAINTE-EANNE



© ATER Environnement, 2018

Fig. 96 : Église abbatiale - SAINT-RIQUIER



© ATER Environnement, 2018

Fig. 99 : Chateau - LA MOTHE-ST-HÉRAY



© ATER Environnement, 2018

Fig. 100 : Prieuré St-Barthélémy - AZAY-LE-BRULÉ



© ATER Environnement, 2018

Fig. 101 : Tumulus - BOUGON



## B - Focus sur le patrimoine de Saint-Maixent-l'École

COMMUNE	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
<b>CLASSÉS</b>		
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	Abbatiale Saint-Maixent	5,7
	Eglise Saint-Léger	5,6
	Porte Châlon	5,6
<b>INSCRITS</b>		
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	Eglise Saint-Saturnin (vestiges)	5,7

Fig. 102 : Tableau des monuments classés et inscrits de Saint-Maixent-l'École



Fig. 103 : Vue panoramique depuis la rue Garran de Balzan



Fig. 105 : Vue zoomée depuis la rue Garran de Balzan



Fig. 106 : Vue dans l'enceinte de l'église abbatiale

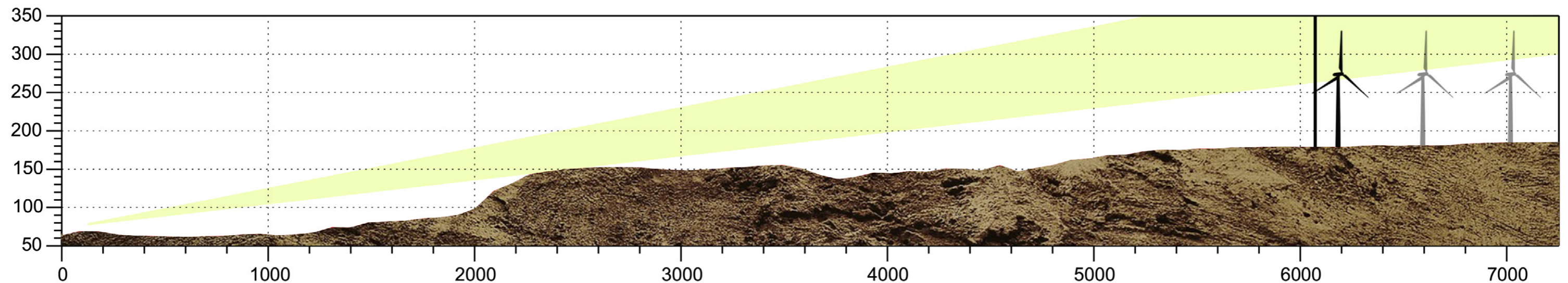


Fig. 104 : Coupe et cône de vue depuis les étages supérieurs de l'abbatiale Saint-Maixent - ATER Environnement





Fig. 107 : Vue aérienne rapprochée du contexte paysager du monument

L'ancienne abbaye et l'église abbatiale de Saint-Maixent-l'École ne présente pas de sensibilité avérée au futur projet éolien de Nanteuil. Malgré une fenêtre visuelle depuis la rue Garran de Balzan longeant l'église abbatiale, cette dernière offre une vue non axée en direction de la zone d'implantation potentielle (voir Fig. 103). De plus, les fenêtres à étages qui permettraient des vues potentielles ne sont pas accessibles au public.

Ajouté à la distance d'éloignement à la zone d'implantation potentielle, la sensibilité depuis ces monuments est faible.

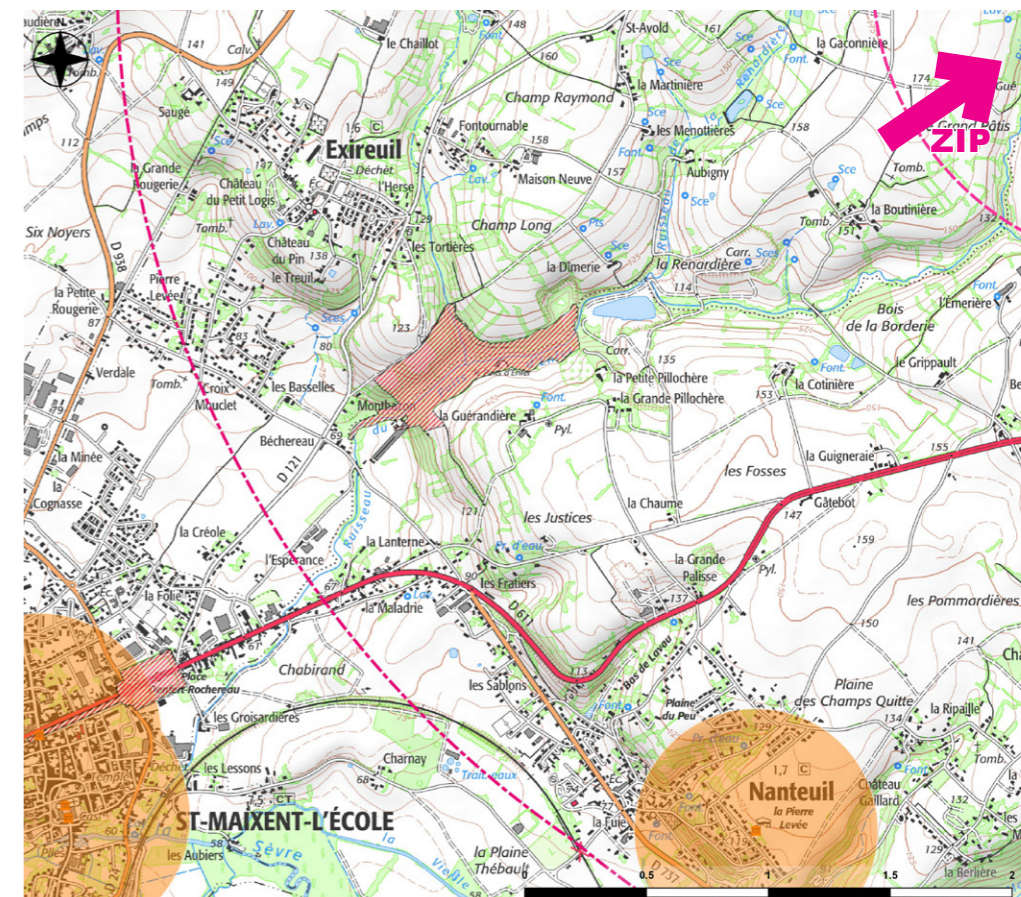


Fig. 108 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée

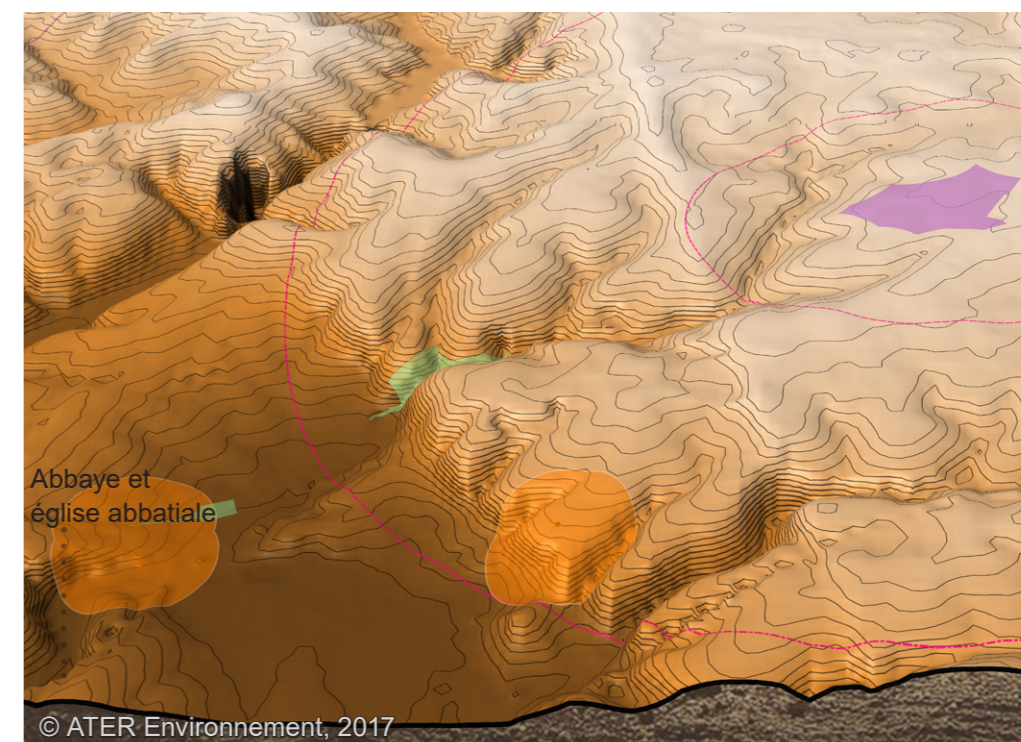


Fig. 109 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée



## C - Perceptions depuis les sites classés et inscrits

COMMUNE	SITES	DISTANCE (KM)
<b>CLASSÉS (79)</b>		
ST-MAIXENT L'ECOLE	Allées et promenades de Saint-Maixent l'Ecole	4,9
COUTIERES, MENIGOUTE	Chaos granitiques de Gâtine Poitevine	5,1
SOUVIGNE	La Pierre au Diable	9,7
<b>INSCRITS (79)</b>		
CHANTECORPS	Étang des Chatelliers	3,9
MENIGOUTE	Étang du Bois Pouvreau, ruines du château féodal, vieux moulin et leurs abords	5,5
EXOUDUN	Ensemble formé par le bourg	10,2

Fig. 111 : Tableau des sites classés et inscrits de l'aire d'étude rapprochée

Les sites de l'aire d'étude rapprochée sont très peu sensibles. Ils sont en effet presque tous situés en fond de vallée, dans des contextes boisés importants. Aussi, ils n'offriront pas de vues, quelle que soit l'implantation. Les sites d'Exoudun et des promenades de Saint-Maixent-l'École sont quant à eux situés dans des cadres urbains fermés, qui communiquent peu avec l'extérieur.

A cette distance, où les masques locaux sont suffisants pour masquer les futures éoliennes de Nanteuil, les sites fermés de la sorte ne présentent donc aucun enjeu. Leur sensibilité est donc nulle.

La sensibilité des monuments et sites inscrits ou classés dans l'aire d'étude rapprochée est faible, voire nulle pour la plupart. Leur insertion en contexte urbain, les ondulations naturelles du relief et la végétation permettent de limiter fortement les enjeux. Seuls les monuments de Saint-Maixent-l'École et le Dolmen des Sept Chemins présentent une sensibilité attendue faible.



© ATER Environnement, 2018

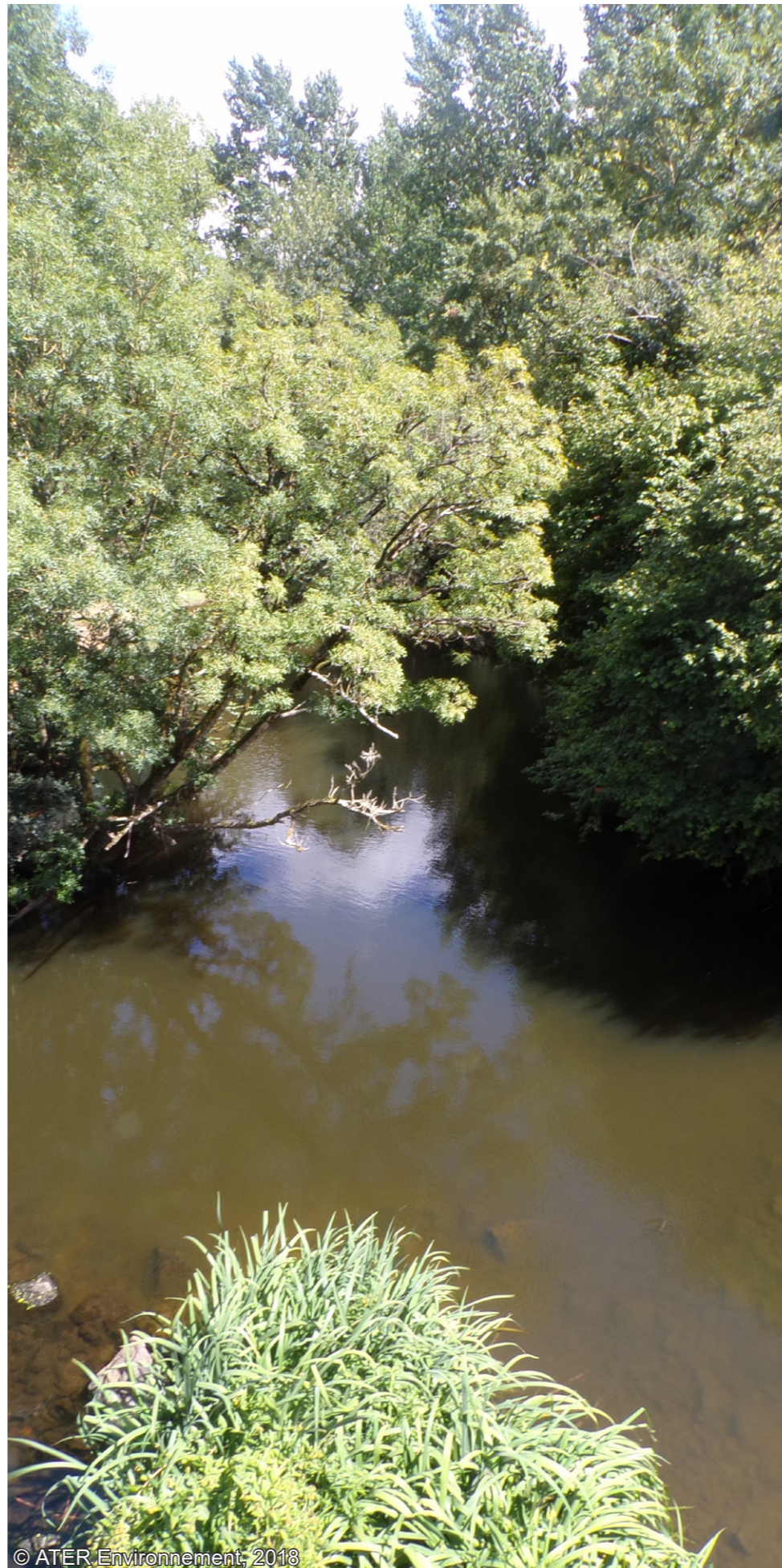
Fig. 110 : Allées et promenades - SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE





© ATER Environnement, 2018

Fig. 112 : Site de l'Étang des Chatelliers - CHANTECORPS



© ATER Environnement, 2018

Fig. 113 : La Vonne dans le Site du Chao Granitique de Gâtine Poitevine - MÉNIGOUTE



© ATER Environnement, 2018

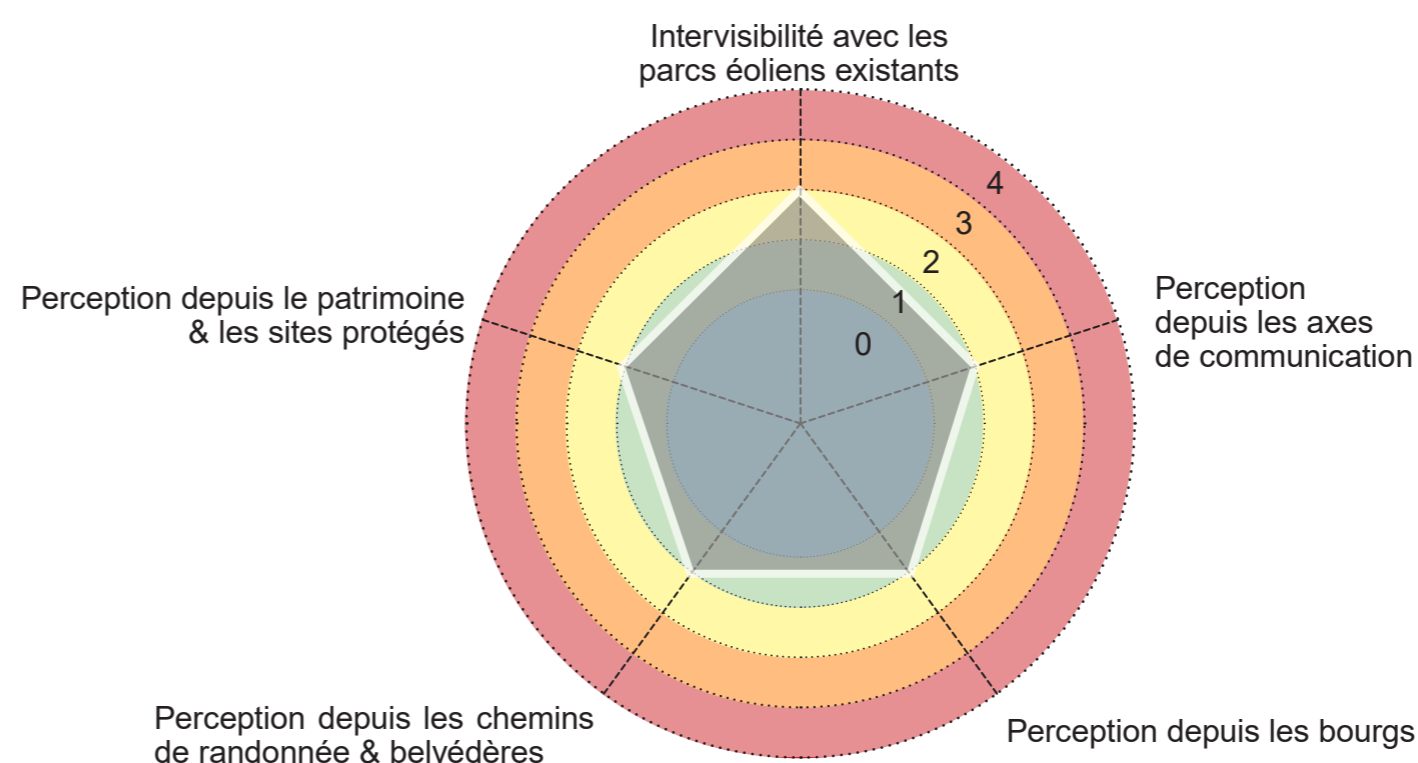
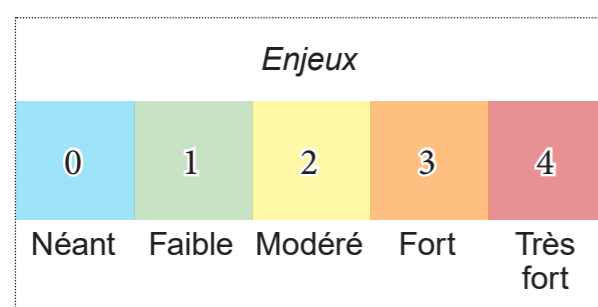
Fig. 114 : Site du bourg - EXOUDUN  
Etat initial - Expertise paysagère 87



## 4.6 Enjeux paysagers de l'aire d'étude rapprochée

THÉMATIQUES	SENSIBILITÉ	COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	2	Les inter-visibilité vont principalement concerner la moitié Sud-Est de l'aire d'étude rapprochée. De larges vues sont possibles depuis les crêtes, en particulier depuis le Sud de l'aire d'étude. Depuis cette zone, il occupera un nouvel angle sur l'horizon, à proximité du parc de Champvoisin. Une géométrie linéaire, cohérente avec les autres parcs, facilitera l'insertion du projet. L'enjeu est donc modéré.
Perception depuis les axes de communication	1	Les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée sont peu sensibles vis-à-vis du futur parc de Nanteuil. Au Nord, le contexte bocager va fortement limiter les vues possibles, tandis qu'au Sud, le relief va tronquer les éoliennes. C'est toutefois dans les plaines Sud, en particulier sur les crêtes, que le futur parc sera le plus visible. L'enjeu reste toutefois faible, compte tenu d'un contexte végétal très présent et de la distance.
Perception depuis les bourgs	1	Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée ne communiquent pas visuellement avec leurs alentours. Ils sont tournés sur eux-mêmes, isolés par une auréole bocagère et une structure bâtie généralement groupée, voir dense dans les vallées. Aussi les sensibilités seront le plus souvent nulles. Seule St-Maixent-l'École permet des vues ponctuelles sur le plateau et la zone d'implantation potentielle. Toutefois, ces vues seront rares et atténuées par le relief et la végétation. La sensibilité est donc faible.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	1	Les circuits de l'aire d'étude rapprochée sont peu sensibles. Les principales sensibilités vont concerner les sentiers au Sud de l'aire d'étude, sur les crêtes de Bougon et Souvigné. La vue y est en effet plus dégagée comparativement aux contextes plus boisés et à la topographie encaissée que traversent les autres sentiers. La sensibilité globale est donc faible.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	1	La sensibilité des monuments et sites inscrits ou classés dans l'aire d'étude rapprochée est faible, voire nulle pour la plupart. Leur insertion en contexte urbain, les ondulations naturelles du relief et la végétation permettent de limiter fortement les enjeux. Seuls les monuments de Saint-Maixent-l'École et le Dolmen des Sept Chemins présentent une sensibilité attendue faible.

Fig. 115 : Tableaux des enjeux paysagers de l'aire d'étude rapprochée

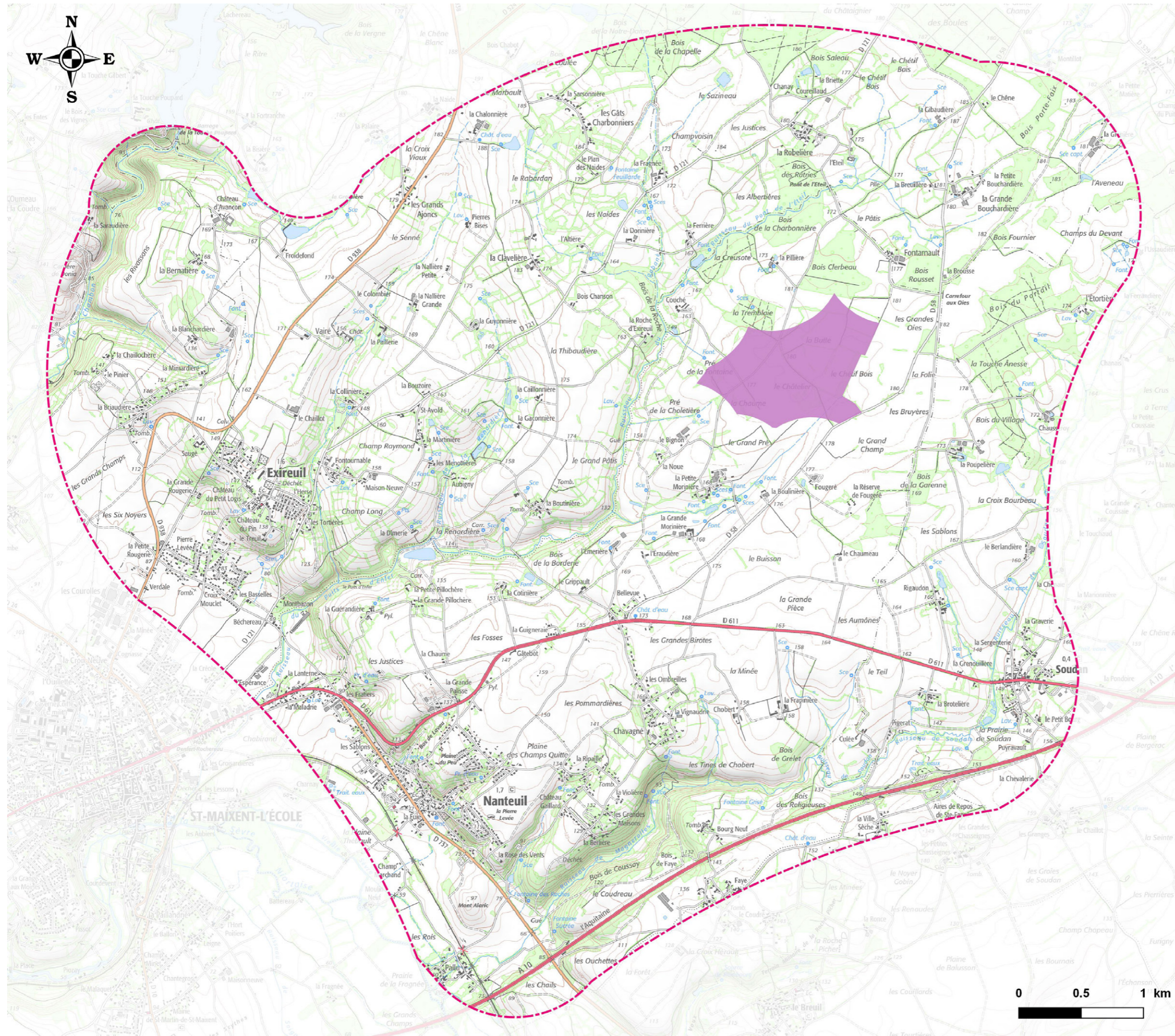






Alors que l'observateur se rapproche de la zone d'implantation potentielle, le futur parc de Nanteuil gagnera en prégnance. Toutefois, les sensibilités restent globalement faibles. En effet, le contexte bocager de l'aire d'étude rapprochée ainsi que son relief ondulé limitent fortement les points de découverte du projet. Seules les crêtes offriront des vues dégagées, ainsi qu'une partie des Plaines de Pamproux et du plateau Est. L'enjeu principal va concerner les inter-visibilité : en effet, depuis les différents points de vue, le futur parc cohabitera avec les parcs existants, et sa prégnance croissante en fera un motif plus présent dans l'espace, qui devra s'accorder au motif éolien.





Carte n°17  
**Aire d'étude immédiate**

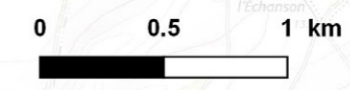
**ATER** Environnement  
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2018

Source : IGN100  
 Copie et reproduction interdites

**Légende**

- Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude
- Aire d'étude immédiate







## 5 AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE